



Respect de soi et des autres

Code de vie

1. J'accepte les différences. J'ai une attitude respectueuse envers les élèves et les adultes. La violence verbale est inacceptable.
2. J'évite en tout temps les bagarres et les gestes pouvant blesser. La violence physique est inacceptable.
3. Tout acte d'intimidation est strictement interdit.
4. Je laisse les objets dangereux à la maison.

Par mesure de sécurité, veuillez prendre note qu'il est de la responsabilité du parent d'informer l'école de l'absence de son enfant, au numéro suivant :450-375-4701.

Responsabilités de l'élève

5. Je circule calmement dans l'école
 6. Je garde le silence aux entrées et je chuchote aux sorties.
 7. J'arrive à l'heure à l'école (entre 7h45 et 8h00).
 8. Je joue en respectant les autres de façon sécuritaire tout en respectant la distanciation de 2 mètres.
 9. Je prends soin des lieux mis à ma disposition.
 10. Au son de la cloche, je cesse de jouer et je prends mon rang calmement, tout en respectant le 2 mètres de distanciation entre les personnes.
 11. Je m'assure de tousser/éternuer à l'intérieur de mon coude. Le port du masque est toléré, mais non obligatoire.
 12. J'apporte une collation bonne pour ma santé (fromage, fruits, légumes, yogourt, etc.). La gomme à mâcher, les chips, le maïs soufflé et les friandises sont interdits sauf en cas d'occasion spéciale. JE M'ASSURE QUE LES ALIMENTS SONT EXEMPTS DE NOIX ET D'ARACHIDES.
 13. J'apporte un lunch froid et je m'assure d'avoir les ustensiles nécessaires.
 14. Je reste assis à mon pupitre lors des périodes de transition, lorsque je travaille ainsi que pendant la période du dîner.
 15. Mes effets personnels resteront à mon bureau pour l'ensemble de la journée (manteau, sac d'école, boîte à dîner).
 16. J'apporte une gourde d'eau de la maison, car les fontaines d'eau ne seront pas accessibles.
 17. D'ici la fin des classes, je peux apporter un livre ou un jeu de table individuel de la maison (cube rubik ou jeu de logique) dans la classe lors des périodes de transition. Pour l'extérieur, les seuls jeux individuels acceptés pour l'instant sont le bilboquet, le cloche-pied ou la corde à sauter. Je dois cependant le conserver à l'école pour toute la semaine. Je laisse à la maison certains objets tels que l'ipod, téléphone cellulaire, jeu électronique, balle rebondissante, ballon, etc. Dans le cas échéant, l'école se dégage de toutes responsabilités advenant la perte, le bris ou le vol.
- LA DIRECTION POURRA INTERDIRE CERTAINS OBJETS SI ELLE LE JUGE NECESSAIRE. SI LES PARENTS PERMETTENT À LEUR ENFANT D'APPORTER DES OBJETS PERSONNELS, L'ÉCOLE DECLINE LA RESPONSABILITÉ CONCERNANT LA PERTE, LE BRIS OU LE VOL. CE N'EST PAS LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE.
18. Je veille à mon hygiène corporelle et je porte des vêtements propres et décents. Les chandails qui montrent le nombril, les jupes et les shorts trop courts ne sont pas permis à l'école. Shorts, jupes et robes ne doivent être de plus de 10 cm au-dessus du genou. De plus, les bretelles des camisoles doivent avoir une largeur de 3 cm. Je mets mes bottes et des vêtements chauds quand c'est requis. Tout symbole de violence ou représentant une personne propageant un message de violence est interdit sur les vêtements. L'école se garde le droit de juger si une tenue est acceptable ou non.
 19. Le port d'une chaussure fermée est fortement recommandé afin d'éviter les blessures. Une seule paire de chaussure sera acceptée.
 20. L'élève doit se laver ou se désinfecter les mains lors de chaque entrée à l'intérieur de son local ainsi qu'à toutes ses sorties.
 21. À la fin des classes, tout en respectant la distanciation, l'enfant devra prendre son rang avant de se diriger aux autobus. Les élèves dont les parents viendront chercher seront également alignés par famille près de la porte clôturée (Église).



Modification du Code de vie suite à la Covid 19

École Moisson d'Or

Tel que recommandé par la santé publique, nous avons l'obligation de faire respecter les règles suivantes :

- 1) Je ne touche PAS les autres.
- 2) Je respecte la distanciation de 2 mètres.
- 3) Je garde mon matériel pour moi et ne touche PAS celui des autres.
- 4) Je tousse dans mon coude.
- 5) Après chaque entrée et avant toute sortie de la classe, je me lave ou désinfecte les mains.
- 6) Lorsque je circule, je garde les bras près de mon corps.
- 7) Je respecte en tout temps les sens de circulation.

En cas de non-respect des règles énoncées plus haut, la procédure suivante sera appliquée :

1er avertissement : verbal

2e avertissement : verbal

3e avertissement : Suspension interne (réintégration en classe le lendemain)

4e avertissement : Retour à la maison pour la journée (réintégration en classe le lendemain)

Si récidive : Pour respecter les règles de la santé publique, la direction et l'équipe école évalueront l'évolution de la situation pour l'élève ciblé.

Si les gestes sont volontaires : directement en suspension interne avec un appel à la maison par la direction.

Tout dépendant la gravité du geste, un retour à la maison pourrait être envisagé.

Exemples :

- Je touche **volontairement** les autres et/ou le matériel des autres.
- Crache
- Tousse ou éternue volontairement sans se protéger la bouche sur une autre personne.
- Etc.

Pyramide d'intervention

Intimidation

Violence

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Niveau 5

Demande de soutien au service Oasis ou autre mesure spéciale, selon le cas.

Manquements liés à la violence : gestes, comportements, paroles ou attitudes qui compromettent la sécurité et/ou l'intégrité des élèves ou des adultes. Ex. : batailles, coups, menaces, etc.

Lors d'une suspension externe, un retour avec les parents peut être exigé avant de réintégrer l'élève.

Niveau 4 – Interventions possibles

- Billet de communication d'intimidation
- Suspension externe (durée déterminée selon le cas)
- Rencontre policier – direction - parents et élève

Niveau 4 – Interventions possibles

- Billet de communication aux parents
- Suspension externe variant de 1 à 5 journées
- Rencontre parents + enfant + direction pour le retour
- Retour progressif sur la cour (supervisé)
- Implication d'un professionnel
- Rencontre policier – direction - parents et élève
- Communication avec les parents par la direction

Niveau 3 – Interventions possibles

- Billet de communication d'intimidation
- Communication avec les parents de l'enfant intimidé et intimidateur par la direction
- Rencontre par la direction (enfant intimidé et intimidateur)
- Contrat d'engagement direction-parent et élève
- Suspension externe (nombre de jours à déterminer selon le cas)
- Rencontre des parents pour le retour de l'élève

Niveau 3 – Interventions possibles

- Billet de communication aux parents
- Suspension interne variant de 1 à 5 journées
- Accompagnement de l'adulte à l'autobus
- Communication avec les parents par la direction

Niveau 2 – Interventions possibles

- Billet de communication d'intimidation
- Communication avec les parents de l'enfant intimidé et intimidateur par la direction
- Rencontre par la direction (enfant intimidé et intimidateur)
- Implication d'un professionnel auprès des enfants concernés
- Création d'une affiche contre l'intimidation

Niveau 2 – Interventions possibles

- Billet de communication aux parents
- 1 récré-reflexion
- Suspension de la cour variant de 1 à 5 journées (matin, récréation, heures du dîner (cafétéria - service de garde) - soir)
- Accompagnement de l'adulte à l'autobus
- Rencontre avec la direction

Interne d'une journée

Niveau 1 – Interventions possibles

- Billet de communication d'intimidation
- Communication avec les parents de l'enfant intimidé et de l'enfant intimidateur par la direction
- Rencontre par la direction (enfant intimidé et intimidateur)

Niveau 1 – Interventions possibles

- Billet de communication aux parents
- 1 récré-reflexion
- Rencontre avec la direction
- Accompagnement sur la cour de 1 à 5 journées

*Il est à noter que l'adulte peut adapter la pyramide selon les circonstances et son jugement.

Signature du parent ou du tuteur : _____